PLAN DE COURS

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Sigle : **SOC 5081** **Groupe : 10**

Titre : **Mouvements sociaux**

Session : **Hiver 2018**

Enseignant : **Marcos Ancelovici**
Téléphone : (514) 987-3000 poste 5060
Bureau : A-5125
Courriel : ancelovici.marcos@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement **dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.**

Pour y accéder aller au :
https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant
Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiants(es) désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située face au local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin.

DESCRIPTIF

Depuis 2011, avec le « Printemps arabe », les IndignéEs en Europe, le mouvement Occupy en Amérique du nord et la recrudescence des mobilisations étudiantes dans plusieurs pays, la contestation semble avoir le vent dans les voiles. Pourtant, les mouvements sociaux ne datent pas d'hier. Du mouvement ouvrier au 19ième siècle au mouvement des droits civiques dans les années 1960 ou le mouvement altermondialiste dans les années 1990, les exemples abondent. Certains auteurs vont même jusqu'à affirmer que nous vivons désormais dans une « société de mouvements sociaux », c'est-à-dire un type de société dans laquelle la « stratégie de la rue » est acceptée et est en train de devenir presque aussi légitime que la « stratégie des urnes » pour faire valoir des intérêts ou mettre de l'avant des revendications. Manifester serait devenu banal et les mouvements sociaux feraient partie intégrante des sociétés démocratiques libérales.

Ce cours se veut une introduction aux grands courants de la sociologie des mouvements sociaux et abordera un ensemble de théories touchant aux organisations, aux ressources, à l'identité collective, au cadrage des revendications, à la structure des opportunités politiques, au rôle des médias et à la pratique de la démocratie au sein des mouvements. Il s'agira d'expliquer, notamment, pourquoi et comment un mouvement social donné émerge, se développe et, éventuellement, décline.

Après un survol de différents concepts et théories, nous les appliquerons à certaines vagues de mobilisation. Étant donné le nombre sans cesse croissant de mobilisations et de mouvements, il est impossible de tout couvrir. Il faut faire des choix. Nous nous concentrerons sur cinq mouvements contemporains qui ont marqué les modes d'organisation et d'action des mouvements sociaux en Occident, soit le mouvement des droits civiques aux États-Unis, le mouvement des femmes (surtout en Amérique du nord, mais aussi brièvement en Europe et en Amérique latine), les mouvements « autonomes » et le mouvement étudiant (en nous concentrant sur la grève de 2012 au Québec). Enfin, nous nous pencherons sur la vague de mobilisations contre l'austérité qui a commencé en 2011 en Europe et en Amérique du nord. De nombreux autres mouvements mériteraient d'être considérés, comme le mouvement LGBTQ, le mouvement écologiste, le mouvement autochtone ou le mouvement pacifiste. Cependant, nous pensons qu'il est préférable de couvrir un nombre restreint de mouvements pour pouvoir approfondir un peu la matière plutôt que de passer rapidement et superficiellement d'un mouvement à l'autre. C'est dans cet esprit que nous passerons plus de temps sur les luttes pour les droits civiques aux États-Unis que sur d'autres luttes.

DISPONIBILITE

Si vous avez des questions relatives à la matière du cours ou aux différentes évaluations, je vous encourage à les soulever en classe car cela sera aussi pertinent pour les autres. Sinon, vous pouvez venir me parler à la pause ou à la fin du cours et, si nécessaire, me contacter par courriel pour fixer un rendez-vous. Je ferai de mon mieux pour répondre aux courriels rapidement mais ne peux m'engager à répondre dans les 24h. Si vous n'avez pas eu de réponse dans les 72h, n'hésitez pas à me réécrire.

MODE D'EVALUATION

LECTURES

Vous devez compléter les lectures de la semaine avant le cours afin de mieux pouvoir suivre la matière. Un recueil de texte est disponible à la COOP de l'UQAM et certaines lectures sont accessibles en ligne ou sur Moodle.

Il est à noter que les lectures obligatoires ne seront pas nécessairement abordées en détail en classe. Cependant, leur lecture contribue à l'acquisition de connaissances et elles feront partie intégrante de la matière à examen.

Trois autres ouvrages qui ne sont pas obligatoires mais dont la lecture ou la consultation peut être utile sont à la réserve de la bibliothèque centrale de l'UQAM :

- Olivier Fillieule *et al*., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

- Olivier Fillieule *et al*., (dir.), *Penser les mouvements sociaux : conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010.

  David A. Snow *et al*., (dir.), *The Blackwell companion to social movements*, Malden, MA, Blackwell,
  2004. http://onlinelibrary.wiley.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/book/10.1002/9780470999103

1) TRAVAUX ECRITS (60%)

1.A. Fiche de lecture (20%)

Durant la semaine de lecture, vous devrez préparer une fiche sur un extrait du livre de Doug McAdam, *Freedom Summer : Luttes pour les droits civiques, Mississippi 1964* (Agone, 2012, p. 269-339), qui analyse l'impact de la mobilisation à travers l'étude de trajectoires militantes dans les années 1960 et 1970 aux États-Unis. L'extrait est dans le recueil de texte.

Votre fiche de lecture devra présenter les principaux arguments de l'auteur et les replacer dans le cadre des débats théoriques que nous aurons couverts au début de la session. L'évaluation sera basée sur le fond (compréhension du texte, capacité d'analyse, de synthèse et de critique) et la forme (structure, clarté du propos, respect des normes de présentation). La qualité de l'expression écrite (orthographe, grammaire et syntaxe) comptera pour 10% de la note.

La fiche devra être de **5 pages**, à double interligne, en Times New Roman 12, avec des marges de 2.5cm, et à rendre en classe le **lundi 5 mars**. Elle comptera pour **20% de la note finale** du cours.

Une pénalité de 5% par jour sera appliquée pour les travaux en retard.

1.B. Travail de session (40%)

Vous avez le choix entre un *travail de recherche « classique »* et un *travail « appliqué »*, lui-même pouvant se décliner de deux façons différentes.

Dans tous les cas, le travail devra être de **10 pages** (sans compter la bibliographie), à double interligne, en Times New Roman point 12 et avec des marges de 2.5cm. Il est recommandé de l'imprimer recto-verso. L'évaluation sera basée sur le fond (recherche et données/sources utilisées, capacité d'analyse et de critique, précision de l'argument) et la forme (structure, clarté du propos, respect des normes de présentation). La qualité de l'expression écrite (orthographe, grammaire et syntaxe) comptera pour 10% de la note.

Il sera à remettre le **mercredi 18 avril avant 16h**, dans la chute située face du local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin. En cas de problème le jour de la remise, les travaux reçus en version électronique dans les délais prescrits seront acceptés, mais seule la version papier sera corrigée (en d'autres termes, vous devez quand même soumettre une version papier).

Une pénalité de 2% par jour sera appliquée pour les travaux en retard.

Vous devez conserver une copie de vos travaux avant de les déposer. Les personnes désirant les récupérer sont priées d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste.

OPTION 1: TRAVAIL DE RECHERCHE « CLASSIQUE »

Ce travail consiste en une recherche à la bibliothèque et sur Internet afin d'utiliser les concepts et les théories vus en classe pour analyser une organisation de mouvement social en particulier (comme SDS, NOW, le MLF, Greenpeace, ATTAC, Act Up, la CLASSE ou l'ASSÉ, IWW, Action Antifasciste, etc.), un événement protestataire (comme une occupation, une grande manifestation, ou une série d'actions directes coordonnées), ou la dynamique d'un mouvement social donné (comme le mouvement des femmes, le mouvement altermondialiste, le mouvement antiraciste, le mouvement pacifiste, etc.).

Vous pouvez choisir une organisation, un événement, ou un mouvement dans n'importe quel pays et à n'importe quelle époque. Vous pouvez aussi comparer deux organisations, deux événements ou deux mouvements dans un même pays ou dans deux pays. Si vous vous penchez sur un des mouvements du cours, je m'attends à ce que vous alliez au-delà de ce qui aura été abordé en classe.

Le travail de recherche « classique » peut aborder une ou plus des questions suivantes : Quel était le rôle des liens sociaux et des organisations préexistantes dans l'émergence du mouvement? Comment est-ce que les organisations ont recruté des membres? Comment ont elles cadré les enjeux et leurs revendications? Comment est-ce que le répertoire d'action a conditionné les tactiques du mouvement? Quel a été le rôle d'un changement dans la structure des opportunités

politiques et/ou des médias pour expliquer le développement ou le déclin du mouvement? Quel a été l'impact du mouvement?

Ces questions ne sont que des suggestions. Vous pouvez aussi en aborder d'autres. Ceci dit, gardez à l'esprit qu'il s'agit d'un travail de session de 10 pages à double interligne et non pas d'un mémoire de maîtrise. Il faut donc être réaliste tant au niveau de l'ambition du sujet que de la quantité de données nécessaires.

OPTION 2: TRAVAIL « APPLIQUÉ »

Le travail appliqué implique de participer à des actions collectives et de s'engager dans un processus réflexif pour mieux mieux comprendre les ressorts de sa propre pratique militante. Il y a deux façons de faire un tel travail.

OPTION 2.a: Travail « appliqué » collectif

Vous pouvez former une équipe de 5 à 8 personnes (uniquement avec des personnes inscrites au cours) qui devra jouer le rôle d'une organisation de mouvement social. Chaque équipe devra choisir un enjeu relié à la vie sociale et politique de l'UQAM. Par exemple, ces enjeux pourraient être la discrimination, le racisme ou le sexisme sur le campus, le montant des frais de scolarité ou des frais afférents, les salaires des auxiliaires d'enseignement ou de recherche ou du personnel de soutien (comme les secrétaires ou les personnes chargées du nettoyage des locaux), l'accès à des services d'aide sociale et/ou psychologiques particuliers, les investissements de l'université, le mode de prise de décision et le gouvernement de l'université (ce qui renvoie, entre autres, à la question de la démocratie interne), l'environnement (la politique énergétique de l'UQAM, sa gestion des déchets, etc.), etc.

Ce travail requerra une recherche de base pour essayer de savoir ce qu'il se passe au sein de l'université ou comment celle-ci gère certains dossiers. Cette recherche peut être menée collectivement par l'équipe. Vous devriez évidemment essayer de profiter des données déjà accumulées par différentes organisations sur le campus. Cela suppose que vous les contactiez le plus rapidement possible afin de pouvoir commencer à planifier vos actions.

En effet, chaque équipe devra mener au moins deux actions durant la session. Chaque action pourra utiliser les tactiques dont nous discuterons en classe. Parmi celles-ci, les plus notoires sont les manifestations, les sit-in, le piquetage, le tractage, les campagnes de sensibilisation, etc. Par contre, aucun acte de violence sur des personnes ne sera toléré. De même, si jamais votre équipe et vous-même vous engagez dans des modes d'action qui vont à l'encontre des règlements et des codes de l'UQAM, vous devrez en assumer les conséquences. Le fait que vos actions s'insèrent dans le cadre de ce cours ne saurait en aucun cas vous affranchir de la responsabilité de vos gestes.

Chaque équipe devra essayer de mobiliser des appuis par ses propres moyens, qu'il s'agisse de réseaux sociaux, de participation à des assemblées ou des réunions, de tractage, d'affichage, etc. Il est possible que certaines tactiques impliquent non seulement du temps et de l'énergie, mais

aussi de l'argent (comme des photocopies). C'est à votre équipe de prendre en compte et d'assumer de tels aspects, comme le ferait une organisation de mouvement social autonome.

Dans la mesure où il est impossible de s'assurer du succès d'une action, vous ne serez pas noté.e.s sur cette base. Même si les actions que vous organisez se révèlent un échec total, cela n'affectera pas votre note. Bien que la recherche et les actions soient collectives, chaque étudiante et étudiant devra remettre un travail individuel. Le but de ce dernier sera d'utiliser les concepts et les théories vus en classe pour rendre compte de votre pratique militante et l'expliquer. Vous pourrez aborder, par exemple, certaines des questions suivantes : Pourquoi avez-vous choisi une cible plutôt qu'une autre? Comment avez-vous pris les décisions? S'agissait-il d'un processus démocratique? Est-ce qu'il y avait des rapports informels de domination au sein de l'équipe? Comment avez-vous essayé de mobiliser des appuis? Pourquoi y êtes-vous parvenu (ou pas)? Comment est-ce que les conditions institutionnelles et politiques propres à l'UQAM ont conditionné la mobilisation et vos actions? Comment est-ce que les autorités ont réagi? Quel a été l'impact de la mobilisation? Etc.

Ainsi, contrairement au travail de recherche « classique », il ne s'agit pas d'un travail de bibliothèque (bien qu'il faille quand même faire de la recherche). Votre travail devra absolument compter quatre sections :

1. Présentation de l'enjeu sur lequel votre équipe a décidé de se concentrer;
2. Description des actions menées durant la session;
3. Utilisation des concepts et des théories abordés en classe pour analyser de façon réflexive les choix, le comportement, les pratiques de votre équipe; et
4. Évaluation de l'impact des actions de votre équipe (sur l'université mais aussi sur vous-mêmes et les autres membres de l'équipe).

Les équipes devront être **formées d'ici au lundi 29 janvier**. Cette même journée, chaque équipe devra soumettre en classe une feuille indiquant les noms des membres, l'enjeu sur lequel elle compte se concentrer et une esquisse des tactiques qui sont envisagées. Le but est de vous obliger à commencer rapidement car vous n'aurez, grosso modo, que deux mois pour mener des actions.

OPTION 2.b: Travail « appliqué » individuel

Si vous ne pouvez ou ne voulez pas former une équipe avec d'autres étudiantes et étudiants du cours, vous pouvez quand même faire un travail appliqué individuel sur une organisation de mouvement social à laquelle vous participez. Cette organisation ne doit pas forcément être liée à l'UQAM mais elle doit être active.

L'objectif est le même que dans le travail appliqué collectif, c'est-à-dire utiliser les concepts et théories vus en classe pour expliquer les actions de votre organisation et votre pratique militante. Les questions éventuelles soulevées dans la version collective du travail sont également pertinentes.

De même, vous devrez :

1. Présenter l'organisation à laquelle vous participez et l'enjeu sur lequel elle se concentre;
2. Décrire les actions menées durant la session;
3. Utiliser les concepts et les théories abordés en classe pour analyser de façon réflexive les choix, le comportement, les pratiques de votre organisation; et
4. Évaluer l'impact des actions de votre organisation (sur la société, l'État, etc., mais aussi sur vous-mêmes et les autres membres de l'organisation).

Dans la mesure où il est impossible de s'assurer du succès d'une action ou d'une campagne, vous ne serez pas noté.e.s sur cette base mais plutôt en fonction de votre capacité à rendre compte de votre pratique militante de façon réflexive et analytique. Vous devrez m'indiquer le **lundi 29 janvier** au plus tard si vous comptez choisir cette option.

2) EXAMEN DE FIN DE SESSION (40%)

L'examen de fin de session sera basé sur des questions à développement et couvrira l'ensemble de la matière du cours depuis le début de la session (c'est-à-dire autant les concepts et la théorie que les différentes études de cas). Vous devez pouvoir faire référence aux théories et aux mobilisations présentées en classe et dans les lectures. Sans aller jusqu'à les citer, vous devez également pouvoir vous référer aux auteurs discutés en classe lorsque cela est pertinent. Il ne s'agit pas de mémoriser tout le contenu des lectures mais plutôt d'en extraire les idées centrales et d'être capable de les appliquer à des cas concrets et de faire des liens avec d'autres auteurs et d'autres approches.

L'examen comptera pour **40% de la note finale** du cours et aura lieu en classe, lors du dernier cours, soit le **lundi 16 avril de 14h à 17h**. Vous n'aurez accès ni à vos notes de cours ni à vos ordinateurs portables ou téléphones « intelligents ».

RESUME

	Pourcentage	**Date**
Fiche de lecture	20%	5 mars
Examen de fin de session	40%	16 avril
Travail de recherche	40%	18 avril

UTILISATION DES ORDINATEURS PORTABLES EN CLASSE

L'utilisation des ordinateurs portables en classe est **tolérée mais découragée**.

De plus en plus d'études démontrent que **la prise de note par ordinateur est plus rapide mais moins propice à l'apprentissage que la prise de note manuelle**. Selon une étude publiée en juin 2014 (http://pss.sagepub.com/content/early/2014/04/22/0956797614524581.abstract), les personnes qui prennent des notes manuellement ont davantage tendance à synthétiser et à condenser la matière du cours précisément parce qu'elles prennent des notes plus lentement. Cela leur permettrait de « traiter » et d'incorporer davantage la matière du cours.

De plus, il est très difficile d'utiliser un ordinateur sans régulièrement consulter ses courriels et/ou se promener sur le web. Ce genre de **dispersion « multitâches » nuit à l'apprentissage** (http://www.slate.com/articles/health_and_science/science/2013/05/multitasking_while_studying_divided_attention_and_technological_gadgets.html).

Enfin, en utilisant un ordinateur portable en classe, **vous ne minez pas uniquement votre capacité d'apprendre mais aussi celle des personnes qui vous entourent** (http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0360131512002254). En effet, votre écran distrait les personnes placées derrière vous et ce d'autant plus si vous consultez des sites web ou allez sur Facebook durant le cours.

Par conséquent, je vous encourage fortement à prendre des notes manuellement. **Si vous tenez absolument à utiliser un ordinateur portable, veuillez s'il vous plait vous assoir complètement au fond de la classe** afin que vous dérangiez le moins possible les autres personnes du cours.

LECTURES

*Les titres suivis d'un * font partie du recueil de textes. Les autres sont en ligne ou sur Moodle.*

Semaine 1 (8 janvier): *Présentation du plan de cours et introduction générale*

Semaine 2 (15 janvier): *Qu'est-ce qu'un mouvement social ?*

- Olivier Fillieule, « De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? », *Politique et Sociétés*, vol. 28, n° 1, 2009, p. 15-36.

- Cécile Péchu, « Répertoire d'action », dans O. Fillieule *et al.* (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 454-462. *

Semaine 3 (22 janvier) : *Comment expliquer l'émergence, le développement et le déclin d'un mouvement (1) ?*

- Olivier Fillieule et Cécile Péchu, *Lutter ensemble : Les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 123-150. *

- Emmanuel Pierru, « Organisations et ressources », dans O. Fillieule *et al*., (dir.), *Penser les mouvements sociaux : conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010, p. 19-37. *

Semaine 4 (29 janvier): *Comment expliquer l'émergence, le développement et le déclin d'un mouvement (2) ?*

- Lilian Mathieu, « Contexte politique et opportunités », dans O. Fillieule *et al*., (dir.), *Penser les mouvements sociaux : conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010, p. 39-54. *

- Isabelle Sommier, « Cycle de mobilisation », dans O. Fillieule *et al.* (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 173-180. *

- Olivier Fillieule, « Désengagement », dans O. Fillieule *et al.* (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 180-188. *

Semaine 5 (5 février): ***Le mouvement des droits civiques aux États-Unis (1)***

- Doug McAdam, « Tactical Innovation and the Pace of Insurgency », *American Sociological Review*, Vol. 48 no. 6, 1983, p. 735-754.

Semaine 6 (12 février): ***Le mouvement des droits civiques aux États-Unis (2)***

- Aldon Morris, « Black Southern Student Sit-in Movement: An Analysis of Internal Organization », *American Sociological Review*, Vol. 46 no. 6, 1981, p. 744-767.

- Martin Luther King Jr., « Letter from Birmingham Jail », 16 avril 1963.

- Martin Luther King Jr., « I Have a Dream », 28 août 1963.

Semaine 7 (19 février): ***Le mouvement des droits civiques aux États-Unis (3)***

- Keeanga-Yamahtta Taylor, « Chapitre 6: Black Lives Matter: Plus qu'un moment, un mouvement », dans *Black Lives Matter: Le renouveau de la révolte noire américaine*, Marseille : Agone, 2017, p. 261-323.

Semaine 8 (26 février): **<u>Semaine de lecture</u>**

Semaine 9 (5 mars): ***Le mouvement des femmes (1)***

- Diane Lamoureux, « Mouvement social et lutte des femmes », *Sociologie et sociétés*, vol. 13, n° 2, 1981, p. 131-138.

- Front de libération des femmes du Québec, « Nous nous définissons comme esclaves des esclaves (1970) »; Centre des femmes, « La lutte des femmes par les femmes (1972) »; L'Intergroupe, « La lutte des ménagères est la lutte de toute la classe ouvrière (1976) », In M. Dumont et L. Toupin (dir.), *La pensée féministe au Québec*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2011, p. 464-478. *

**** Remise de la fiche de lecture sur l'extrait de Doug McAdam,*** **Freedom Summer,** ***p. 269-339.***

Semaine 10 (12 mars): ***Le mouvement des femmes (2)***

- Laure Bereni et Anne Revillard, « Un mouvement social paradigmatique? Ce que le mouvement des femmes fait à la sociologie des mouvements sociaux », *Sociétés contemporaines*, no. 85, 2012, p. 17-41.

* ***Conférence*** *sur la question du travail ménager des femmes dans le Québec des années 1970 par* ***Camille Robert****, doctorante en histoire à l'UQAM et autrice de* Toutes les femmes sont d'abord ménagères : Histoire d'un combat féministe pour la reconnaissance du travail ménager, *Montréal, Éditions Somme Toute, 2017.*

Semaine 11 (19 mars): ***Les mouvements « autonomes »***

- George Katsiaficas, « The Necessity of Autonomy », *New Political Science*, Vol. 23 no. 4, 2001, p. 547-555.

- Francis Dupuis-Déri, « Penser l'action directe des Black Blocs », *Politix*, vol. 17 no. 68, 2004. p. 79-109.

Semaine 12 (26 mars): ***Le mouvement étudiant et la grève de 2012***

- Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri (dir.), « Introduction: Retour sur le Printemps érable », dans M. Ancelovici et F. Dupuis-Déri (dir.), *Un Printemps rouge et noir: Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*, Montréal, Écosociété, 2014, p. 7-33. *

- Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri (dir.), « Conclusion: 'Les grèves étudiantes, qu'ossa donne?' », dans M. Ancelovici et F. Dupuis-Déri (dir.), *Un Printemps rouge et noir: Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*, , Écosociété, 2014 p. 356-368. *

- Pascale Dufour et Louis-Philippe Savoie, « Quand les mouvements sociaux changent le politique. Le cas du mouvement étudiant de 2012 au Québec », *Revue Canadienne de science politique*, Vol. 47 no. 3, 2014, p. 475-502

Semaine 13 (2 avril): **<u>Congé de Pâques : Pas de cours</u>**

Semaine 14 (9 avril): ***Les mobilisations contre l'austérité***

- Marcos Ancelovici, « Crisis and Contention in Europe: A Political Process Account of Anti-Austerity Protests », dans H.-J. Trenz, V. Guiraudon et C. Ruzza (dir.), *Europe's Prolonged Crisis: The Making or the Unmaking of a Political Union*, Londres, Palgrave, 2015, p. 189-209.

Semaine 15 (16 avril): **<u>Examen de fin de session</u>**

**** Mercredi 18 avril : <u>Remise du travail de fin de session</u>***

HARCÈLEMENT ET AGRESSIONS SEXUELLES

À l'UQAM, c'est tolérance zéro!

Selon la **Politique 16** de l'UQAM, « **Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré** et consiste en une pression indue exercée sur une personne, soit pour obtenir des faveurs sexuelles, soit pour ridiculiser ses caractéristiques sexuelles et qui a pour effet de compromettre son droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou son droit à la dignité. »

La Politique 16 identifie les **comportements suivants** comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

De plus, **plusieurs des comportements identifiés par la Politique 16 peuvent être classés soit comme harcèlement soit comme agression** selon l'intentionnalité et le contexte. Dans tous les cas, le harcèlement et les agressions s'insèrent dans des rapports de force et de domination et portent atteinte à l'intégrité physique et psychologique ainsi qu'à la sécurité de la personne.

Si vous êtes victime ou témoin d'actes qui semblent correspondre à ces définitions, voici certaines **ressources à votre disposition** :

- Politique no 16: http://www.instances.uqam.ca/reglements/titre.html
- Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement de l'UQAM : http://www.harcelement.uqam.ca/
- Gouvernement du Québec : http://www.agressionssexuelles.gouv.qc.ca/fr/ressources-aide/
  Numéro d'urgence: 1-888-933-9007
- Trêve pour Elles : http://trevepourelles.org/wp/
  Tél. : 514-251-0323
- Regroupement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS): http://www.rqcalacs.qc.ca/
  Tél. : 514-529-5252
- Mouvement contre le viol et l'inceste **:** http://contreleviol.wordpress.com/
  Tél. : 514-278-9383

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : **www.integrite.uqam.ca**